

Communiqué de presse

Travaux Morges Gare-Sud été 2018

Morges, le 27 juin 2018. Cet été, pas moins de cinq chantiers cohabiteront sur le secteur Morges Gare-Sud. Le site de la Gare continue d'évoluer, pour permettre la cohabitation des différentes réalisations. Malgré des travaux conséquents, la Municipalité a à cœur de garantir aux habitants et usagers le fonctionnement en continu des transports publics, taxis et commerces, et de permettre à toutes et à tous de bénéficier d'un accès sûr, aisé et confortable à la Gare.

Alors que la réalisation du Quartier des Halles et de l'Ilot Sud se poursuit, la période estivale est mise à profit pour réaménager la gare routière, en attendant son déplacement définitif. Le réalignement de la rue Centrale est également en préparation.

Juillet: modification du schéma de circulation

A partir du 9 juillet, des travaux de pose de conduites souterraines prennent place sur la rue du Sablon, entre la rue de la Gare et la rue Centrale, jusqu'à la fin du mois. Pendant cette période la rue du Sablon sera fermée au trafic de transit.

L'accès des bordiers autorisés est maintenu pendant la durée des travaux, par la rue Saint-Louis. Pour permettre le croisement des véhicules en sécurité, le stationnement sur la rue du Sablon sera momentanément suspendu, ainsi que le contre-sens cyclable. Pour l'accès à la gare depuis l'est en vélo, l'itinéraire via Charpentier / rue Centrale, autorisé en alternative à l'itinéraire habituel, sera à privilégier.

Le schéma de circulation et d'accès à la place de la Gare est modifié à partir du 9 juillet, notamment pour assurer la continuité des transports publics, et permettre les travaux sur la place.

Dès cette date, l'accès à la place de la Gare par les véhicules individuels privés n'est plus autorisé. Les dernières places de stationnements sont supprimées, et laissent place aux travaux.

Bus et taxis accèderont à la place de la Gare depuis la rue de la Gare directement jusqu'à la fin du mois, et la rue Centrale sera réservée à la mobilité douce (piétons et vélos). Des places de stationnement deux-roues sont maintenues à l'ouest de la place.

La dépose minute régulière se reporte sur le nord de la gare en juillet, mais l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) reste autorisé sur la place de la Gare.

Août : réaménagement de la gare routière

À partir du 2 août, l'emprise des travaux pour la réalisation de la gare routière transitoire s'étend sur la place de la Gare. La circulation est rétablie rue du Sablon, ou est créée une nouvelle zone de dépose minute. Les travaux d'infrastructures souterraines pour le réalignement de la rue Centrale se poursuivent.

À la fin de l'été une gare routière réaménagée, accessible depuis la rue de la Gare sera mise en service. À l'automne, la surface de la rue Centrale existante change de mains, permettant au chantier Ilot Sud d'étendre sa surface et de prendre sa place définitive. Un passage dédié à la mobilité douce est maintenu entre les chantiers, à l'emplacement de la future rue Centrale qui reliera directement la gare au centre-ville.

Toutes les informations sur les chantiers en cours sont disponibles sur www.morgesavenir.ch. Des informations pratiques spécifiques (arrêts de bus, déviations routières, etc.) seront publiées en temps voulu pour vous tenir régulièrement informés pendant ces travaux.

La Municipalité

Morges, le 27 juin 2018

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Eric Züger, Municipal, Urbanisme, constructions et mobilité +41 (0)79 469 28 74

Mme Aurélie Joubaire, cheffe de projet, Urbanisme, constructions et mobilité +41 (0)79/545 26 65
